

Il faut également expliquer davantage la question de l'application des propositions fiscales relatives aux sociétés. Je constate, non sans intérêt, que le magazine *Farm and Country* du mardi 23 mai réclame de plus amples explications au sujet de l'application de ces modifications aux sociétés de transformation de produits agricoles. Une incertitude règne non seulement en ce qui a trait aux allègements fiscaux pour les sociétés, mais également à l'amortissement accéléré. Dans un article publié par le magazine *Farm and Country* sous la signature de John Phillips, on peut lire ce qui suit:

Beaucoup de cultivateurs ontariens seront consternés d'apprendre que le budget présenté par le ministre des Finances, M. John Turner, ne leur offre pas les avantages accordés aux autres hommes d'affaires.

Les hauts fonctionnaires du ministère des Finances ont décidé provisoirement, la semaine dernière, que les cultivateurs ne pourront pas bénéficier de l'amortissement accéléré à l'égal des fabricants urbains.

Quelques heures seulement après l'exposé budgétaire, le *Farm and Country* était inondé de demandes de renseignements touchant l'amortissement des machines agricoles de transformation telles que les mélangeurs automatiques de provendes et les sécheuses de grains.

• (1520)

Les apprentis sorciers du ministère des Finances ont conclu, cependant, que les quelques cultivateurs qui exploitent une fabrique d'emballage de fruits ou qui emploient des machines pour laver les carottes pourront se prévaloir de cet amortissement quasi instantané.

Leur décision n'est pas finale. Il reste encore à établir les règlements, ce qui demandera peut-être deux mois. De nombreuses démarches seront sans doute faites auprès du ministre des Finances, M. Turner, au cours des prochaines semaines.

Seuls les vieux retraités ruraux sont avantagés par le nouveau budget puisqu'ils n'ont d'autre ressource que la pension de vieillesse de base et le supplément de revenu garanti.

Je suis heureux de voir que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) est parmi nous. Je sais qu'il porte un intérêt constant et foncier à l'agriculture et qu'il s'inquiète de l'application du taux d'imposition des sociétés et des dispositions d'amortissement prévues au budget. J'espère qu'il s'emploiera à faire pression sur les fonctionnaires du fisc pour qu'ils prennent en considération ces mesures. Après tout, aucune industrie n'est aussi touchée que l'agriculture par la hausse du dollar et le programme DISC. C'est pourquoi j'insiste pour que ces questions soient abordées d'ores et déjà au lieu d'attendre que le ministère du Revenu national ait pris une décision.

Le ministre a également parlé de différents programmes de rajustement dont certains sonnent le glas pour un bon nombre d'agriculteurs. Il a également reconnu que les propositions de réforme fiscale touchant certains domaines ne sont pas toutes équitables et il a pris des mesures pour remédier à la situation, bien qu'il ne l'ait fait ni pour les gains de capitaux résultant de transactions interfamiliales, ni pour les dispositions relatives à la reconstitution du troupeau de base. Je sais, toutefois, que le comité interministériel étudie la question et j'insiste encore une fois auprès du ministre de l'Agriculture pour qu'il intervienne à ce sujet.

Le ministre s'est longuement attardé sur le fait que la plupart des gens préfèrent vivre dans les grandes villes. Cela me prouve sa naïveté et celle du gouvernement qui s'est toujours montré indifférent envers le Canada rural. Le fait est que cette assertion n'est pas du tout exacte. Au contraire, ils sont toujours plus nombreux ceux qui souhaitent se retirer à la campagne et y élever leurs familles pourvu qu'ils aient la possibilité de gagner un salaire

minimum leur assurant un niveau de vie comparable à celui des villes. Bon nombre des politiques et programmes du gouvernement, tels que le programme du MEER, les programmes de main-d'œuvre et les programmes agricoles, obligent littéralement les gens à abandonner les régions rurales pour se rendre dans les villes. J'ai prévenu le ministre de l'Agriculture et le gouvernement, à plusieurs reprises, qu'il est nécessaire et souhaitable de maintenir un juste équilibre entre les villes et la campagne. Je pense qu'il faut prendre des mesures positives en vue de rendre aux communautés rurales de notre pays leur viabilité et leur vitalité. Il y a longtemps que cela aurait dû être fait. On pourrait résoudre le problème, par exemple, en créant un nouveau ministère qui serait chargé de coordonner tous les aspects sociaux et économiques, de fournir des solutions basées non seulement sur la réalité économique mais également sur les réalités des besoins sociaux et humains.

Je suis déçu à l'idée que le ministre des Finances n'ait pas jugé bon de prendre des mesures pour diminuer ou supprimer complètement la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. C'est une taxe qui touche tous les Canadiens et dont la suppression aurait eu un effet à long terme. De même, je suis déçu de constater que le ministre n'en a pas profité pour diminuer ou supprimer la taxe de vente imposée sur l'industrie des boissons non alcoolisées. Cette industrie a été assaillie par un certain nombre de problèmes, en particulier les petites entreprises, depuis l'établissement des divers programmes anti-pollution qui ont ajouté une charge supplémentaire. Je m'aperçois que mon temps de parole est écoulé, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le temps de parole du député est écoulé.

M. Ian Wahn (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déclarer en premier lieu que, comme la plupart des députés de ce côté de la Chambre, j'approuve le budget qui vient d'être présenté, le premier budget de l'actuel ministre des Finances (M. Turner). J'approuve en particulier des changements qui assurent l'indexation complète des pensions de la sécurité de la vieillesse et des allocations aux anciens combattants. Il est évident que la plupart des députés sont du même avis vu la rapidité avec laquelle cette mesure législative a été adoptée. Je me permettrai de féliciter le ministre des Finances pour son premier budget et de lui assurer que la plupart des députés, et sans aucun doute la majorité de la population canadienne lui ont fait bon accueil.

Comme je l'ai dit, j'approuve en particulier les dispositions concernant l'indexation des pensions de la sécurité de la vieillesse et des pensions aux anciens combattants. Comme l'a fait remarquer le ministre au cours de ses observations, le gouvernement s'est engagé à chercher les moyens de rendre justice aux personnes de notre société qui ont été touchées par l'augmentation du coût de la vie et qui n'ont aucun moyen d'y faire face. Le ministre a ajouté qu'il parlait des Canadiens à la retraite, ceux qui ont cessé de travailler, ainsi que des anciens combattants et de leurs familles. Le même principe s'applique néanmoins aux paiements versés en vertu de la loi sur les pensions, laquelle prévoit l'indexation sur le coût de la vie limitée à 2 p. 100 par année. Il serait bien agréable de croire que nous pouvons limiter le taux annuel d'inflation à 2 p. 100, mais l'expérience que nous avons connue en ces dernières années nous laisse un peu songeur.